



Gestion Intégrée des Zones Côtières

PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE LA COMMUNAUTE DE PRATIQUES DE MBOUR

Rapport PHASE I

Mbour, le 11 mars 2014

INTRODUCTION

Pour parler de Communauté de pratique (CP), il y a essentiellement trois (03) éléments incontournables que sont : le domaine, la communauté, la pratique. Selon le contexte, les CP peuvent également prendre des formes différentes qui allient une taille grande, moyenne ou petite, ainsi qu'un modèle organisationnel spécifique. Certaines CP ont un caractère *local* quand d'autres rayonnent sur des espaces géographiques plutôt larges. Une CP peut être de type formel ou simplement informel, mais cela comporte également des enjeux en termes d'appui notamment financier dont elles peuvent bénéficier pour mener leurs activités.

Les communautés de pratique permettent aux praticiens de prendre la responsabilité collective de la gestion des connaissances dont ils ont besoin, tout en reconnaissant que, compte tenu de la structure appropriée, ils sont dans la meilleure position pour le faire.

- La notion de « communautés » entre les praticiens crée un lien direct entre l'apprentissage et la performance, parce que les mêmes personnes participent à la fois aux communautés de pratique et dans les segments et les unités d'affaires (business units) actifs dans la filière de la transformation des produits halieutiques, pour le cas de MBour.
- Les praticiens peuvent aborder les aspects tacites et dynamiques de création et de partage des connaissances, ainsi que les aspects les plus explicites.
- Les communautés ne sont pas limitées par les structures formelles : elles créent des liens entre les personnes à travers les frontières organisationnelles et géographiques.

Dans le contexte de MBour, la CP à encourager porte sur différents corps de métiers identifiés dans une première phase de mapping des métiers. Des fiches synoptiques ont été développées dans ce sens.

LE DOMAINE

- Sous secteur de la transformation des produits halieutiques.

LA COMMUNAUTE

- Acteurs et corps de métiers présents dans la zone côtière

LA/LES PRATIQUE(S)

- La notion de communauté de pratique ne renvoie clairement pas à une somme de « centres d'intérêt » spécifiques de chaque catégorie d'acteurs (les amateurs de lutte, par exemple). Il s'agit avant tout de *praticiens*, lesquels développent un répertoire/espace partagé de ressources : expériences, outils, méthodes de prise en charge de leurs difficultés, etc.
- En clair, des pratiques tantôt identiques, tantôt interdépendantes. Des pratiques sur lesquelles ces acteurs ont, de façon consciente ou pas, l'habitude d'échanger et de se fournir des informations, des astuces et autres stratégies pour faire face à tel ou tel problème rencontré par l'une ou l'autre des catégories, si ce n'est plusieurs d'entre elles à la fois.

Objectif : Définir les modalités de déploiement de la CP de Mbour dans le cadre de la GIZC

ETAPE 1 : Définition du domaine

Il s'agit ici de recenser tous les métiers présents le long du littoral et qui, de ce fait, ont des activités qui impactent sur ladite zone. A ce stade, 19 métiers ont été mis en exergue :

- les vendeurs de matériels de pêche,
- les charpentiers (constructeurs de pirogues),
- les tireurs de pirogue,
- les pêcheurs,
- les emballeurs (bouldécats),
- les vendeurs de paniers,
- les vendeurs de sel,
- les décortiqueuses de poisson,
- les charretiers logisticiens (transports de produits finis),
- les charretiers transporteurs de matière première (poisson frais),
- les charretiers vendeurs de paille,
- les charretiers nettoyeurs de plage,
- manœuvres pour le poisson séché,
- les vendeurs de glace de conservation,
- les restauratrices,
- les stations de carburant,
- les mareyeurs (vente de poisson frais ou transport de produits finis),
- les maçons constructeurs de fours (fumage de poisson),
- les menuisiers fabricants de claies de séchage.

Compte tenu de la prépondérance des activités liées à la transformation des produits halieutiques (poisson, sèche, poulpe, etc.) et de leurs impacts surtout sur l'environnement, il a été retenu de réfléchir la CP sous une déclinaison – porte d'entrée – « transformation des produits halieutiques ». Il importe maintenant de connaître un peu plus ce sous-secteur de la pêche largement dominé par les groupements de femmes et fortement déployé sur la *petite côte* du département de Mbour, et au-delà.

ETAPE 2 : MISE EN EXERGUE DES RESSOURCES ET OUTILS DE PRODUCTION DES FEMMES TRANSFORMATRICES DE MBOUR

De quoi est-ce que nos métiers (en lien avec les activités de transformation) ont besoin, en termes d'intrants, de matériaux et autres outils de production ?

Il s'agit essentiellement de :

Matériaux de production	Intrants	Autres outils	Autres ressources
Fours grillagées	-Paille	-Toile (protection du poisson frais)	-Voiture de livraison
Bassines	-Sel	-Sac d'emballage	-Autres voitures privées
Paniers			-Machine de production

Claies de séchage		-Bac de glaçage (caissons en plastique) -Pelle -Balai -Couteau -Râteaux -Bac de salage -Bascule	de farine de poisson
-------------------	--	--	----------------------

Après avoir relevé ces différents éléments, il apparaît que leur utilisation dans la chaîne de production engendre un certain nombre de déchets dont une bonne partie se retrouve dans les espaces de production ainsi que le long des berges.

ETAPE 3 : Impacts des différents métiers sur l'environnement

Quels sont les différents types de déchets générés par les activités liées à la transformation des produits halieutiques ?

Au niveau des aires de production, il y a d'abord des déchets directement liés à l'activité de production, ensuite des déchets observables dans l'environnement immédiat mais non générés par lesdites activités de transformation.

DECHETS DE PRODUCTION		DECHETS DU MILIEU	
TYPES	Potentiel d'évitement ou de revalorisation (* ; **)	TYPES	Potentiel d'évitement ou de revalorisation (* ; **)
Ecailles – viscères	**	Pirogues endommagées	**
Coquillages	**	Algues rejetées	**
Eaux usées	*	Sachets plastiques	**
Cendre	*	Filets rejetés	*
Autres déchets plastiques (bassines, seaux, etc.)	*	Restes alimentaires	**
Poisson pourri	**		
Résidus des claies de séchage	**		

En plus de favoriser une prise de conscience quant aux types de déchets avec lesquels elles traitent au quotidien, les organisations concernées ont pu analyser la situation et se donner un aperçu du potentiel d'évitement de génération de déchets, d'une part, du potentiel de recyclage et de revalorisation pour d'autres types de déchets, par ailleurs. Pour ce faire, chaque type de déchets a été analysé du point de vue de son positionnement vis-à-vis des 5R de la gestion des déchets (Réduction, Réutilisation, Récupération, Recyclage et Revalorisation).

Cette prise de conscience a suscité un engagement de la part des *métiers* en vue de changements de comportements prônés et à encourager au niveau de chaque site adhérent à la Communauté de pratique. Cet aspect sera à prendre en compte dans la *charte* à mettre en place pour décliner les axes de convergence, le cadre collaboratif ainsi que les idéaux de la CP de Mbour. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il a fallu définir un certain nombre de paramètres devant favoriser le fonctionnement optimal de ladite CP.

ETAPE 4 : LIENS FONCTIONNELS, INCUBATION ET MENTORAT

Quels sont les liens fonctionnels à développer/renforcer en vue du déploiement de la CP ?

Par rapport aux types de liens à asseoir ou à renforcer, les participantes ont proposé de :

- travailler ensemble pour mettre en valeur les déchets ;

Les femmes de MBalling, qui disposent d'une machine pour concasser les coquillages, ont proposé de travailler avec celles de Saly pour la fourniture en coquillages.

- mettre en place une politique de prix concertée (pas nécessairement harmonisée) ;
- mettre en place un système d'achats groupés pour certains matériaux et autres intrants (exemple : achat du sel pour l'ensemble des femmes transformatrices du département).

Quels sont les types de contraintes à se donner (autocontrôle/autorégulation) pour le développement des liens fonctionnels ?

Dans le souci d'encourager une dynamique plus volontariste que réellement contraignante, un certain nombre de propositions ont été exprimées qui devront être approfondies au sein des différents groupements. Il s'agit notamment de :

- l'utilisation des sachets plastiques (conditionnement eau de boisson, arachides, etc.),
- la mise en place de systèmes de tri (avant l'évacuation par les charretiers), suivi d'une organisation de la collecte (un type de déchets par jours dédié),
- l'évitement d'une anarchie dans les lieux de travail (gestion de l'espace).

Des suggestions ont ensuite été faites dans le but d'accompagner ces propositions. Il s'agit notamment de :

- l'interdiction pour les ménages de déverser des déchets solides au niveau des berges, et
- la lutte pour la disponibilité d'une décharge (de transit) contrôlée.

De quels types d'appui externe ces métiers ont-ils besoin ?

Considérant que les groupements de femmes transformatrices de produits halieutiques ne travaillent pas tous seuls et, plus encore, ne sauraient relever les défis qui se posent devant eux sans une collaboration intelligente avec les autres parties prenantes de la zone côtière, y compris au niveau institutionnel, les participants ont pris le temps d'exprimer un certain nombre d'attentes vis-à-vis des autres parties prenantes. Ces attentes sont ainsi synthétisées :

- ramassage des ordures par les Services relevant des Collectivités locales ;

- disponibilité de poubelles pour faciliter le tri et l'évacuation des déchets ;
- curage des canaux d'évacuation des eaux usées dans les sites comme Mballing, à Mbour ;
- renforcement de capacités dans la production de farine de poisson et pour sa commercialisation ;
- développement des filières « valorisation des coquillages », « valorisation des algues vertes », « production de farine de poisson », « compostage », etc.

ETAPE 5 : DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE

Quel cadre organisationnel pour favoriser un déploiement et un bon fonctionnement de la CP ?

Dans un souci de mieux ressortir les préoccupations des différents groupements au regard de leurs motivations à adhérer à la CP, la démarche a consisté dans la définition d'espaces de travail au sein desquels chaque groupement devrait se retrouver. Sous forme de comité, ces espaces servent i-) à recueillir lesdites préoccupations en vue d'une meilleure productivité des GIE concernés, ii-) à créer les conditions de mutualisation des ressources pour rationaliser la chaîne d'approvisionnement ainsi que la chaîne de distribution, et iii-) à encourager le partage d'expériences entre groupements selon leurs trajectoires respectives et compte tenu des contraintes auxquelles les uns et les autres doivent faire face (avancée de la mer à Saly, changements d'activités à Ngaparu¹, gestion rationnelle et gestion des conflits à Mballing, etc.).

Le tableau ci-dessous présente lesdits comités avec les *chargées de mission* identifiées pour les animer.

≠	NOMS	COMITES/THEMATIQUES	LOCALITES	Coordonnées
1	Mame Penda Ndoye	Sel	Mballing	77 433 08 53
2	Khaliss Diom	Toile	Ngaparu	77 932 82 76
3	Khady Ndoye	Coquillage	Saly Koulang	77 737 66 56
4	Khady Sané	Bassines et autres	Saly	76 873 57 38
5	Fatou Séné	Fours et claies	Mballing	77 649 07 39
6	Léna Séné	Poisson frais	Ngaparu	77 216 68 02
7	Absa Mbengue	Poulpe et Séche	Ngaparu	77 517 79 74
8	Anta Diouf	Coordonnatrice	Mballing	77 509 41 12

Quelles modalités de fonctionnement ?

Afin de permettre à chaque GIE de restituer le contenu des travaux tenus en ce jour, il a été décidé que les chargées de mission auront 10 jours pour informer la coordinatrice de la date retenue pour l'organisation de leurs premières rencontres. Lesdites rencontres devront se tenir

¹ A Ngaparu, les femmes transformatrices disposent d'un site mis à leur disposition par la Municipalité mais celui-ci n'est pas équipé. Ces femmes ont ainsi exprimé leurs besoins en matériel pour s'adonner à leurs activités principales.

dans les quarante (40) prochains jours, avec pour objet de décliner les préoccupations de chaque groupement par rapport au sous-thème du comité.

L'importance de ces rencontres se trouve dans le fait que cela permet à la CP d'amorcer un réel départ, avec une feuille de route cohérente et optimiste.

ETAPE 6 : PLANIFICATION

Quel plan d'action pour la première année ?

En termes de priorité, les groupements de femmes transformatrices de produits halieutiques ont retenu trois (03) axes que sont le fonctionnement, le développement des capacités et le financement.

FONCTIONNEMENT	Développement institutionnel
	Processus de formalisation de l'adhésion (droits d'adhésion, etc.)
	Elaboration d'une charte
CAPACITY BUILDING	Hygiène / Qualité / Sécurité au travail
	Business development (Marketing/Gestion entreprise/Fonctionnement systèmes de microfinancement)
	Leadership
FINANCEMENT	Mise en place d'un fonds de roulement

Quel mécanisme de suivi ?

Sur ce plan, il a été retenu de s'adosser sur les dispositifs existant au sein des groupements concernés, en vue de les optimiser.

Le cadre du reporting sera défini en rapport avec la coordination de la Communauté de pratique.